
Innovations et ruptures avec les jeunes en difficulté

Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

Catherine Tourrilhes

Equipe de recherche PROFEOR Lille 3

IRTS Champagne Ardenne

8 rue Joliot Curie

51100 REIMS

catherine.tourrilhes@irts-ca.fr

RÉSUMÉ. Dans les années 1980, suite aux premières violences urbaines, la nécessité de sortir les jeunes « déviants » des quartiers populaires était privilégiée à la fois pour apaiser ces « territoires » et pour que ces jeunes puissent faire des expériences dans des tiers-lieux liant loisirs, formation et insertion professionnelle. Ils étaient intermédiaires entre les jeunes et les institutions sociales, éducatives et professionnelles. Avec la précarisation du travail et les processus de désaffiliation qui y sont liés, ces quartiers deviendront difficiles à vivre et seront régulièrement le lieu d'émeutes juvéniles. Les politiques publiques privilégieront alors le quartier avec son lot de stigmatisation et de relégation autorisant peu de « sorties du territoire ».

MOTS-CLÉS: jeunesse, innovation, insertion, quartiers en difficulté, disqualification

1. Introduction

Jeunes en difficulté ou difficulté d'être jeune ? Si la jeunesse est un « *nouvel âge de la vie* » qui est porteur de toutes les vertus symboliques, si elle représente l'image idéale à tous les âges et si elle est créatrice de nouvelles sociabilités, sa socialisation semble par ailleurs poser problème dans une société française qui s'est fragmentée et désolidarisée. D'un monde de certitudes où les institutions de socialisation avaient pour mission d'inculquer les règles de la vie en société afin que chacun ait et tienne sa place (Durkheim, 1977; Bourdieu et Passeron, 1985), on est passé à une société dont les repères se brouillent et qui doit en construire de nouveaux dans un monde social plus « éclaté » et « distancié » et où la norme de socialisation repose plus sur l'autonomie et la mobilité. « Devenir adulte » relève plus d'une représentation de soi et se présente comme « *une ligne d'horizon, mouvante et subjective, associée à l'idée de responsabilité et de maturité* » (Van de Velde, 2006, p.2). Mais, en France, la logique d'intégration sociale déterminée par la place que l'on occupera dans la hiérarchie sociale a une influence profonde sur les parcours de jeunesse. « *Cette période y est fondamentalement pensée comme un investissement à vie, déterminant de façon figée et définitive le statut social futur de l'individu* » (Van de Velde, 2006, p.6).

La jeunesse dite en difficulté voire en grande difficulté recouvre une diversité de situations sociales et de trajectoires de vie qui sont caractérisées par des difficultés d'intégration dans la société française: jeunes blousons noirs des années 1960 (Chamboredon, 1966; Monod, 1971; Tétard, 1985), inadaptés sociaux des années 1970, ils sont étiquetés progressivement de jeunes défavorisés confrontés à la précarité, stigmatisés par le quartier où ils habitent ou par le faciès, en situation d'échec scolaire, en difficulté d'insertion, en rupture familiale ou sociale, en errance (Mauger et Fosse, 1977; Dubet, 1987; Dubar, 1987; Baudelot et Mauger, 1994 ; Bouamama, 1997; Bondu, 1998; Bordet, 1998). « Ces jeunesses » rendent visibles les déficits des institutions de socialisation.

Nous avons étudié plus particulièrement l'évolution des processus de socialisation de ces jeunes qui sont devenus progressivement « un problème » et inclassables par rapport aux anciennes catégories des institutions; ceci en étudiant l'évolution des politiques publiques les concernant, en observant leurs relations avec les institutions de travail social et en analysant des expériences sociales innovantes réalisées par des acteurs extérieurs au travail social. Ce travail de recherche a été fait à partir d'une analyse réflexive sur des activités d'insertion mises en place dans les années 1980-90 avec des jeunes en difficulté où le chercheur était impliqué puis d'une enquête de terrain « en immersion » de 1997 à 1999 dans deux quartiers de Lille affectés par des problèmes liés aux difficultés d'intégration des jeunes.

2. Les jeunes en difficulté

La *jeunesse en difficulté* apparaît comme une construction sociale qui a évolué avec les problématiques rencontrées par les institutions qui l'ont en charge, celles-ci participant à sa stigmatisation, que ce soit l'Education Nationale, Jeunesse et Sports mais aussi, dans le champ du travail social, les institutions spécialisées du secteur de l'Enfance Inadaptée, de la Prévention spécialisée, de la Protection judiciaire de la Jeunesse ou de l'Education spécialisée (Bondu, 1998).

Régulièrement une minorité de la jeunesse pose problème et les politiques sociales et éducatives sont le plus souvent conçues comme des réponses aux difficultés d'encadrement afin de la contrôler. Jusqu'aux années 1960, les déviances juvéniles étaient tolérées et contrôlées mais le phénomène des *blousons noirs* marque une rupture dans les représentations de la jeunesse et exprime de façon violente cette tension paradoxale entre la culture ouvrière et la montée d'une culture « jeune » de consommation et d'autonomie qui s'oppose au monde des adultes. Il y a conflit de classes et de générations. Cela oblige l'Etat à lancer de nouvelles politiques pour les jeunes avec de nouveaux équipements sociaux qui leur sont destinés et notamment les clubs de prévention. Il s'agit déjà, dans les quartiers populaires, de jeunes laissés-pour-compte du progrès. De nouvelles pratiques émergent et celles des éducateurs de prévention seront basées sur l'anonymat, la libre adhésion et le non mandat. Mais la stigmatisation est au cœur même du travail social: pour implanter un club de prévention, il faut prouver que les jeunes sont déjà délinquants et que le quartier soit désigné comme à *problèmes*. Du coup les éducateurs se forment une représentation de leur public comme marginale et la prévention spécialisée sera amenée à créer dans cette *marge* (Duprez, 1994).

Mais aujourd'hui ces jeunes qui habitent les quartiers en difficulté sont devenus inclassables par rapport aux anciennes catégories des institutions et l'intervention sociale en leur direction va donc se construire de manière diversifiée en fonction de leurs problèmes d'intégration et de socialisation et des représentations qui y sont liées. Progressivement apparaîtront de nouveaux intervenants sociaux dans le cadre des dispositifs d'insertion et de la politique de la ville ainsi que dans des *espaces intermédiaires de socialisation* où des acteurs extérieurs au travail social et notamment des jeunes servent d'intermédiaires ou de médiateurs entre les institutions et les publics en difficulté.

Une distance, voire une rupture, s'est donc produite entre les jeunes en difficulté et les institutions, laissant progressivement des espaces vides où les jeunes se socialisent dans une hétérogénéité de relations et de pratiques sociales qu'elles soient déviantes ou non. Peu à peu, la jeunesse en difficulté se construira dans l'installation des dispositifs d'insertion qui ne devaient être que provisoires dans un passage vers le monde ordinaire du travail puis dans les nouvelles régulations sociales liées à la médiation dans les quartiers devenus « sensibles ».

3. Innovation dans l'insertion sociale et professionnelle de jeunes

Dans les années 1980, dans un contexte de crise de l'emploi touchant notamment les jeunes et d'un changement politique à gauche, l'heure est aux réformes et le mot d'ordre est l'innovation : des dispositifs spécifiques de rénovation des quartiers en difficulté, de lutte contre la délinquance, d'éducation prioritaire et d'insertion sociale et professionnelle sont mis en place pour traiter de manière globale l'intégration des jeunes dans la vie active. Ce furent de nouveaux cadres d'intervention qui permirent des inventions et des expérimentations socio-éducatives qui ont fait innovation, s'institutionnalisant notamment dans le cadre des politiques de la ville. Nombre d'éducateurs y ont participé.

Le travail social traditionnel est alors relégué à sa fonction assistantielle et à la relation individuelle, l'insertion se chargeant de développer l'autonomie et l'émancipation à travers des structures intermédiaires qui ne devaient être que provisoires et qui permettaient aux jeunes de se préparer à rentrer dans le monde du travail, une « *bifurcation du social* », dira Autès (1999), évoluant vers un nouveau type d'action sociale.

Il s'agit ici d'expériences réalisées dans les années 1980-90 favorisant la socialisation de jeunes à partir d'espaces socio-économiques et culturels situés dans des tiers lieux en dehors des quartiers¹ et au sein d'un quartier en difficulté². Ce sont

¹ Des « mondes sociaux » ailleurs :

Une expérience socio-éducative dans le cadre de voyages en bateau à voiles a abouti à la mise en place d'activités nautiques à Lille avec des jeunes *en rupture* qui visaient leur insertion sociale et professionnelle. L'analyse montre que la création de la situation d'expérimentation avec ces jeunes dans un projet collectif favorise progressivement leur implication, l'apprentissage des règles, le développement de leurs compétences et leur responsabilisation dans l'encadrement de plus jeunes.

La mise en place d'une activité hôtelière, en moyenne montagne près de Grenoble avait pour objectif de répondre au besoin immédiat de jeunes en difficulté d'insertion de trouver une *mise en situation* de travail qui leur permette de reprendre confiance en eux, de développer une relation aux autres et de découvrir le monde du travail au plus près de la vie dans une entreprise classique tout en favorisant un accompagnement pédagogique indispensable et une orientation vers une formation professionnelle. Cette expérience qui tentait de mettre en synergie une logique sociale et une logique économique a généré un *nouveau type de lieu d'accueil intermédiaire* qui offrait une situation d'interaction entre une clientèle et des jeunes en première situation d'insertion professionnelle.

des situations d'action collective favorisant une représentation positive des jeunes, l'apprentissage de règles, la structuration de projets individuels et la construction de liens avec les institutions sociales, éducatives et professionnelles. Ces expériences ont dû se faire une place dans le système d'action sociale pour être reconnues afin d'être institutionnalisées comme espaces intermédiaires de socialisation: base de tourisme fluviale, entreprise d'insertion dans l'hôtellerie, espace multimédia. Les espaces intermédiaires que nous avons observés offrent aux jeunes des situations d'action qui leur permettent de se confronter aux règles de l'action collective, de développer leurs capacités et leurs compétences à travers des expériences sociales multiples qui participent à leur construction identitaire dans un processus de socialisation qui demande permanence et temps. On observe, notamment chez des jeunes en situation de précarité socio-économique, le développement de compétences sociales et interculturelles qui mobilisent des savoirs hétérogènes et une certaine forme de créativité dans des conditions de vie difficile.

Ces expériences, pour voir le jour, s'appuient sur des réseaux d'acteurs extérieurs aux institutions sociales qui apportent de nouvelles compétences et en cela elles inventent des zones d'incertitude indispensables à l'expérimentation de pratiques socio-éducatives nouvelles, là où le *social* traditionnel a échoué avec des jeunes qui eux-mêmes se construisent à partir d'expériences qu'ils font dans des espaces sociaux hétérogènes (Dubet et Martucelli, 1998). Les créateurs de ces espaces intermédiaires de socialisation se situent dans un entre-deux, entre les jeunes et l'institution sociale, ils sont en quelque sorte des intermédiaires et les traducteurs de l'expérience des jeunes. Dans ces situation d'interaction, il y a changement dans les représentations de la jeunesse en difficulté, ouvrant des « possibles » non seulement chez les jeunes mais aussi de nouvelles manières de voir, penser et juger chez les partenaires sociaux et dans l'environnement social immédiat. C'est dans un processus de déconstruction-reconstruction de l'image d'une jeunesse perçue au départ comme difficile et dans un déplacement entre le quartier, les institutions et ces tiers-lieux que peuvent se construire des formes de socialisation transitionnelle sur des trajectoires d'insertion sociale et professionnelle.

² Un espace multimédia situé dans un quartier de Lille favorise l'expression et la communication de jeunes des quartiers populaires en menant depuis près de vingt ans des expériences utilisant la vidéo et le multimédia avec des personnes les plus éloignées de la prise de parole. Elle est impliquée dans des actions culturelles et artistiques où les jeunes passent derrière la caméra pour filmer leur cadre de vie, leurs fêtes, leurs rencontres et leurs activités dans les quartiers. Montevideo a participé à la reconnaissance de groupes de musique dans le Nord en réalisant des films vidéo avec eux. Il a notamment créé, avec les groupes hip-hop de la région, le premier CD Rom sur ce mouvement d'expression de cultures urbaines à travers le graff, la danse et la musique.

4. Crise dans l'insertion des jeunes ...ruptures, désordres et médiations dans les quartiers en difficulté

Et c'est de nouveau à l'automne 1990 que la révolte des jeunes des banlieues de l'est lyonnais, vitrines du développement social urbain, leur affrontement violent avec les forces de l'ordre, la destruction de leur propre quartier et de tous les signes de sa réhabilitation traduisent à nouveau la crise des dispositifs mis en place dix ans auparavant en direction de la jeunesse, en réponse à ses désordres.

Structurellement, depuis le début des années 1990, le contexte socio-économique s'est aggravé sous le renforcement de la mondialisation. La précarité de l'emploi s'installe ainsi que la flexibilisation de la main-d'oeuvre. Des jeunes passent d'une situation de travail précaire à une autre (Roulleau-Berger, 1991). Le salariat est fragilisé (Castel, 1996), une nouvelle pauvreté (Paugam, 1994) fait son apparition en particulier dans les zones urbaines, chez les salariés et les jeunes. De 1984 à 1994, le taux de pauvreté des jeunes a été multiplié par deux à l'opposé de celui des retraités qui est divisé par deux. L'accès aux droits fondamentaux est devenu difficile par un cumul de contraintes en matière de logement, de santé, d'accès à l'emploi, à l'éducation, de conditions de vie difficiles. Après l'installation de l'insertion avec le RMI en 1988, c'est le référentiel de l'exclusion qui prend le relais avec en 1998 la mise en place de la loi de lutte contre les exclusions, confirmant la rupture du lien social institué autour des rapports conflictuels du travail pour une partie de la population qui se retrouvent concentrée et reléguée dans les quartiers périphériques des villes. Ces quartiers cumulent et concentrent toutes les difficultés: population étrangère déracinée d'origines diverses, familles mono-parentales, demandeurs d'emplois avec peu ou pas de qualification, jeunes en échec scolaire, pourcentage important de bénéficiaires du RMI, certains ménages vivant en-dessous du seuil de pauvreté.

Les problèmes sociaux de ces quartiers deviennent étrangers au fonctionnement de la société, et notamment à l'autre fraction de cette société duale. Il y a ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors, ceux-là ne peuvent se rappeler aux autres qu'à travers la violence et la peur.

4.1. Des jeunes « laissés pour compte » et renvoyés à eux-mêmes

En matière de politiques de la jeunesse, cette crise des dispositifs d'insertion (Wuhl, 1996), confirme le manque d'innovation sociale, la panne d'idées et le problème de la place de cette jeune génération dans la vie économique. Par ailleurs progressivement s'opère un effacement de la finalité éducative dans l'intervention sociale au profit d'autres modes opératoires que sont la prévention-sécurité, la médiation et la participation (Commissariat Général du Plan, 2002). Dans une société *désinstitutionnalisée* (Dubet, 2002 ; Dubet et Martuccelli, 1998) la délinquance est vue comme un risque qui favorise le sentiment d'insécurité et entraîne

des réponses sécuritaires alors qu'elle était, dans une société plus homogène des années 1980, une atteinte à l'ordre qui offrait des réponses éducatives.

En l'absence d'une redéfinition par les institutions sociales d'un projet collectif qui donne à des jeunes en difficulté un sens et une appartenance favorisant une projection dans l'avenir, l'insertion avec son individualisation, sa précarité et son incertitude vient renforcer l'isolement dans leur construction identitaire marquée par la discontinuité, la fragilité, l'instabilité de leurs apprentissages sociaux.

Ainsi s'est produite une rupture où la question sociale porte plus sur la façon dont on pourra éviter l'exclusion de pans entiers de la population habitant des quartiers qui deviennent de plus en plus difficiles à vivre, marqués par le chômage, la précarité et la désaffiliation, lieux d'émeutes et de révoltes régulières provoquées par des jeunes mais aussi cadres d'une délinquance structurelle provoquant un sentiment d'insécurité chez les habitants et une stigmatisation de territoires identifiés à la relégation (Delarue, 1991) ou à l'exil (Dubet et Lapeyronnie, 1992) et fixés durablement dans une forme de ghettoïsation (Maurin, 2004). La construction de ces phénomènes sur-médiatisés qui font le lit des experts et des marchands de sécurité amèneront à une judiciarisation des désordres juvéniles (Mucchielli, 2002). Inutiles à la société et n'ayant pas de place, certains jeunes enragés de frustration et incapables de mettre en sens ces dominations subies font l'expérience d'une galère (Dubet, 1987) qui les détruit ou rentrent dans des carrières délinquantes qui sont une façon de s'adapter au système de normes en vigueur. Identifiés à un territoire stigmatisé, leur attitude s'adapte selon l'intérêt qu'ils ont dans la potentialité de ressources légales dus aux dispositifs sociaux déployés mais aussi de revenus illicites sur un territoire d'appartenance qui a ses règles, ses bandes, son économie parallèle et où la drogue a détruit les formes de régulation traditionnelle.

Il semble qu'il y ait un retrait de l'Etat social en ce qui concerne la jeunesse délinquante au profit d'une intervention de type sanction régulatrice dans le cadre d'une logique sécuritaire. Non seulement, ces jeunes délinquants doivent être réprimés mais les jeunes immigrés font ici figure de cible. En matière de protection de la jeunesse, il semblerait qu'aujourd'hui on assiste à la démission du monde adulte en simplifiant les procédures de justice plutôt que de privilégier un modèle éducatif qui demande du temps, de la réflexion, des choix, des prises de responsabilités, d'autres situations ou alternatives pour s'exprimer et faire une expérience positive.

4.2. ...et des jeunes qui inventent

Dans les années 1980, les nouvelles politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes en difficulté considéraient que le quartier, comme territoire d'appartenance, est un des aspects de la socialisation de ces jeunes et donc un élément important de leur insertion. Un des principes d'action retenu par les politiques publiques est bien de promouvoir de jeunes acteurs urbains issus des couches sociales populaires, notamment immigrées, et de les intégrer dans le

développement social de leur quartier pour faciliter leur insertion et celle des plus jeunes.

Ainsi en vingt ans on assistera, dans ces quartiers devenus sensibles à la montée progressive de jeunes dans les régulations sociales, à la création d'associations notamment de jeunes issus de l'immigration maghrébine mais aussi à la création de pratiques sociales et culturelles situées dans des espaces intermédiaires en rupture ou en lien avec les institutions.

Dans ces quartiers *d'exil*, les travailleurs sociaux désertent le travail social *de front* (Ion, 1990) pour prendre des postes intermédiaires et ce sont de nouveaux intervenants sociaux qui deviennent *les fantassins du social* (Bourdieu, 1993): bénévoles, jeunes, *femmes-relais*,... sortes de médiateurs qui ont la connaissance du quartier et un réseau relationnel, qui souvent y sont nés, mais qui ont peu ou pas de formation et un statut professionnel précaire, souvent à temps partiel et dont le processus de qualification tient, entre autres, à la volonté des instances décisionnelles des associations. Beaucoup de jeunes sont dans ce cas-là, ceux-là mêmes qui prennent l'initiative de créer eux-mêmes des activités culturelles, sportives et péri-scolaires en direction des plus jeunes. D'autres *emplois-jeunes* dans les institutions éducatives, sociales, culturelles, communales, dans les transports et dans le cadre de l'habitat collectif... servent de médiateurs entre la population de ces quartiers et les institutions mais aussi entre les habitants eux-mêmes. Ils inventent d'autres sociabilités et développent de nouvelles compétences relationnelles et sociales propres à ces quartiers et, par leur présence, ré-interrogent les métiers traditionnels. La médiation devient progressivement un mode de régulation sociale et d'intervention dans la re-création de liens sociaux et dans la prévention des conflits, pacifiant ainsi ces territoires devenus *sensibles*. Si la jeunesse est devenue une ressource comme *intermédiaire sociale*, elle reste *un risque* dans une société qui a peur et où certains adultes ont abandonné tout projet éducatif ou évitent de se poser la question d'une jeunesse en manque d'autorité et de transmission intergénérationnelle qui pourraient l'instituer dans son *devenir adulte*.

Conclusion

Si le cadre des politiques publiques des années 1980 ont favorisé les innovations en matière d'insertion sociale et professionnelle avec des jeunes en difficulté, les années 1990 voient l'institutionnalisation de ces pratiques dans une régulation sociale qui démultiplie les dispositifs et qui offre peu d'espaces de rupture pour innover. Paradoxalement, dans un contexte de crise aggravée et d'incertitude, ces dispositifs d'insertion produisent moins un tremplin vers le monde du travail que l'installation d'un état durable pour éviter la désaffiliation de jeunes qui, auparavant, étaient l'objet de politiques visant leur autonomie professionnelle. Il semble que c'est dans un mouvement permanent d'innovation que les jeunes des quartiers *sensibles*, dont les difficultés d'insertion reflètent des difficultés de socialisation exprimées dans les incivilités et les *violences urbaines*, font l'objet de dispositifs sociaux de plus en plus

nombreux chargés de les encadrer entraînant paradoxalement un processus de stigmatisation qui marque une distance, parfois une rupture, entre les intervenants sociaux et les usagers de ces dispositifs. Aujourd'hui, l'innovation devient un processus permanent d'adaptation nécessaire au développement de pratiques sociales sans cesse renouvelées avec des jeunes de plus en plus éloignés d'une intégration dans le système social. Ne devient-elle pas alors un alibi pour éviter un changement réel dans leur processus de socialisation ? Dans le contexte social problématique des quartiers en difficulté, l'innovation se banalise et perd de son caractère innovant. Elle est convoquée autour de thèmes d'actualité qui se déclinent en dispositifs spécifiques ayant une durée limitée, sortes de *vitrines* politiques multiples offrant des financements pluriels limités dans le temps et qui reposent sans cesse la question de nouvelles actions face à des usagers de plus en plus en difficulté et/ou consuméristes. Dans les projets sociaux qui sont proposés aux jeunes, il y a paradoxe dans la façon de traiter dans une logique de *coups* un processus de socialisation qui demande permanence et temps dans un apprentissage relationnel intergénérationnel. Si aujourd'hui il y a injonction d'innover sur cette question problématique qu'est la construction de l'identité sociale d'une jeunesse habitant des quartiers en difficulté, est-ce encore de l'innovation sociale ?

Bibliographie

- Baudelot, C. et Mauger, G. (1994). *Jeunesse populaire. Les générations de la crise*. Paris : L'Harmattan.
- Becker, H.S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris : A.M. Métailié.
- Blöss, T. (1997). *Les liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*. Paris : PUF.
- Bondu, D. (1998). *Nouvelles pratiques de médiation sociale. Jeunes en difficulté et travailleurs sociaux*. Paris : ESF éditeur.
- Bordet, J. (1998). *Les jeunes de la cité*. Paris : PUF.
- Bouamama, S. (1997). *De la galère à la citoyenneté*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.C. (1985). *Les héritiers : les étudiants et leurs études*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. (Ed.) (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.
- Castel, R. (1996). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Chamboredon, J.C. (1966). La société française et sa jeunesse. In J.P. Darras (Ed.), *Le partage des bénéfices*. Paris : Minuit, pp. 156-175
- Commissariat Général du Plan (2001). *Jeunesse, le devoir d'avenir*. Paris : La Documentation française.
- Delarue, J.M. (1991). *Banlieues en difficulté : la relégation*. Paris : Syros.

- Donzelot, J. et Roman, J. (1998). 1972-1998: les nouvelles donnes du social. *Esprit*, n°241, pp. 7-25.
- Dubar, C. (1991). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : A. Colin.
- Dubet, F. (1987). *La galère: jeunes en survie*. Paris : Fayard.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin des institutions*. Paris : Seuil.
- Dubet, F. et Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d'exil*. Paris : Seuil.
- Dubet, F. et Martuccelli, D. (1998). *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Le Seuil.
- Duprez, D. (1994). Les politiques de la jeunesse en France: crise des modes de régulation traditionnels et essoufflement des "nouvelles" réponses étatiques. In G. Mauger, R. Bendit, C. Von Wolffersdorff et al. *Jeunesses et sociétés : perspectives de la recherche en France et en Allemagne*. Paris : A. Colin.
- Durkheim, E. (1977). *Education et sociologie*. Paris : PUF.
- Galland, O. (1997). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : A. Colin.
- Ion, J. (1990). *Le travail social à l'épreuve du territoire*. Toulouse : Privat.
- Mauger, G. (1994). *Les jeunes en France: état des recherches*. Paris : La Documentation française.
- Maurin, E. (2004). *Le ghetto français. La république des idées*. Paris : Seuil.
- Mucchielli, L.(2002). *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*. Paris : La Découverte.
- Montevideo (2000). *Montevideo, une activité de service en ingénierie culturelle spécialisée dans l'image et les nouvelles technologies*, rapport d'activité, Lille : Montevideo, 50 p.
- Paugam, S. (1994). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : PUF.
- Paugam, S. (1996). *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris : La Découverte.
- Rouilleau-Berger, L. (1991). *Jeunesses et cultures de l'aléatoire : de l'emploi précaire à la socialisation professionnelle*, rapport GLYSI N°1/91, Lyon : ADRESS.
- Six, J.F. (1990). *Le temps des médiateurs*. Paris : Seuil.
- Tourrilhes, C. (2005). Innovation sociale avec des jeunes en difficulté. *VEI diversité*, n°140, pp.145-151.
- Tourrilhes, C. (2006). Jeunes en difficulté et espaces intermédiaires de socialisation. In M. D. Vasconcellos (Ed.), *Succès et obstacles scolaires*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille.
- Tremplin Nature (1992). *Une « entreprise » d'accueil en moyenne montagne*. Grenoble : Sauvegarde de l'Enfance, 30 p.
- Van de Velde, C. (2007). *Devenir adulte: sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : PUF.
- Wuhl, S. (1996). *Insertion : les politiques en crise*. Paris : PUF.